



PROCÈS-VERBAL

COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE

Réunion plénière

Réunion du : vendredi 31 aout 2018 à : 18 heures

Au district du Loiret

Président :

M. Sébastien VERYEPE

Présents :

Mme Dominique BOUSSARD CPRA _ M. Daniel GIRAUD _ M. Jacques LEVEFAUDES _ M. Alexis DEBRU _ M. Bruno MALBRANQUE _ M. Christophe SZCZESZEK _ M. Peter LEMAITRE _ M. Anthony JUNGES _ M. Aurélien CHEVY _ M. Cédric CADOUX _ M. Alban CHARPENTIER _ M. Sébastien ANCELIN _ M. Gilbert BECU CDPA _ M. Denis BRINON représentant des éducateurs _ M. Philippe LAVEAU membre non issu de l'arbitrage _ M. Jean-Paul MARCHAL représentant du comité directeur

Excusés :

Mme Florence FAUVET _ M. Gaëtan GIRIN _ M. Amine BAHY _ M. Rémi JEANNEAU _ M. Julien GARRIGUES _ M. Jean-Paul NEVES _ M. Alain DESOEUVRES représentant de la commission de discipline _ M. Dominique GAUTHIER représentant de l'UNAF45

Sébastien VERYEPE ouvre la réunion et souhaite la bienvenue à tous les membres.

Ordre du jour :

Présentation des personnes présentes

Présentation de la nouvelle CDA

Fonctionnement de la correspondance

Formation Initiale

Section SENIORS



Observations

Discipline, Absences

Section JEUNES

- **Fonctionnement**
- **Suivi de nos jeunes**
- **Parrainage**

Section FUTSAL

Section Formation

- **Formation des candidats ligue**
- **Formation JAL**

Divers, Vote...

Validation du PV de la réunion précédente

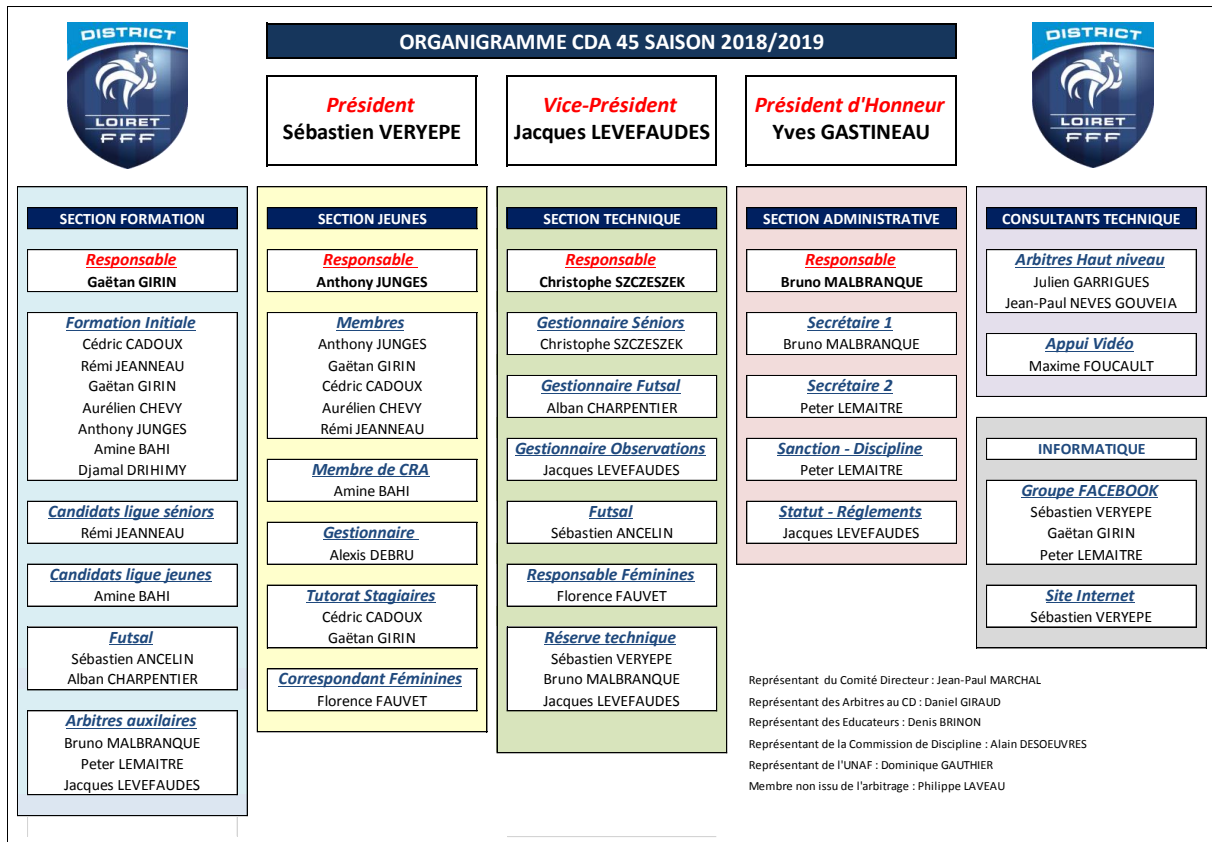
Le bureau adopte le PV de la réunion de CDA du 19 juin 2018

Le président se joint aux membres de la commission pour souhaiter un prompt rétablissement à nos collègues blessés ou malades, et à Jean Luc MATHIEU directeur administratif du district.

Nous présentons nos sincères condoléances aux collègues qui ont perdu un de leur proche



Organigramme



Correspondance

Un seul point d'entrée pour la CDA

cda@foot-loiret.fff.fr

Toutes les demandes, au niveau du district, devront obligatoirement être envoyées depuis l'adresse de la CDA.

Le secrétaire de CDA mettra les intéressés en copie plus le vice-président et le président.

Les correspondants JAL et FI, quant à eux, pourront directement converser avec les instances de la LIGUE et mettront en copie le bureau.

Messages adressés aux arbitres :

- Par mail, depuis l'adresse de la CDA
- En ligne sur le site Facebook



Formation Initiale

Correspondants :

- Référents = Gaëtan GIRIN (Candidat ligue Sénior)
- Béatrice BLOT (secrétaire District)

Site de la Formation de septembre : CHILLEURS-AUX-BOIS

14 Candidats inscrits à ce jour

Gaëtan Girin et Cédric Cadoux : Formateurs désignés

Attente des contenus pédagogiques et informations pour le déroulement.

Tutorats avec la CDPA (Gaëtan Girin et Cédric Cadoux)

En CRA jeunes du 19 janvier, réflexion sur les prochains Jeunes Arbitres Fédéraux

Section SENIORS

Gestionnaire : Christophe

Stages de début de saison le 8 septembre à Pithiviers

- Effectif arbitres
- Effectif Encadrement
- Rappels à effectuer
- Test physique (Encadrement)

Réunions de secteurs

- Test théorique + Ateliers
- Dates et lieux à définir

Stagiaires SENIORS :

1. A désigner en qualité d'AA2 sur une rencontre de D1 pour leur première désignation.



A désigner sur une rencontre de U18-U19 lors de leur seconde désignation avec le même arbitre D1 en qualité d'observateur conseil (à faire valider en comité directeur) afin de sensibiliser le stagiaire sur :

- Les placements
- Les déplacements
- La gestion disciplinaire...

afin qu'il adopte les bons réflexes dès le départ.

Les Observations

Responsables : Christophe Szczeszek et Jacques Levefaudes.

- D1 & AD1: Laurent BEGUEL + Arbitres de Ligue
- D2 : Arbitres de Ligue + Membres de CDA
- D3 : D1 + Membres de CDA
- Stagiaires SENIORS : D1 + Membres de CDA
- JAD : Membres de la Section JEUNES + Amine Bahi (candidats)
- Stagiaires JAD : Membres de la Section JEUNES

La CDA demande la validation des observateurs suivants lors du prochain comité directeur: ROBIN Rémi, CHANCLUD Hervé, SEGARD Stéphane, SZCZESZEK Christophe et ANCELIN Sébastien.

Section JEUNES

Gestionnaire : Alexis Debru

Responsable : Anthony JUNGUES

Accompagnement des JAD et Stagiaires par groupes gérés par :

- Anthony Junges, Gaëtan Girin, Rémi Jeanneau, Aurélien Chevy et Cédric Cadoux.



Chaque arbitre aura un « parrain » avec lequel il pourra converser sur ses expériences, ses éventuels soucis rencontrés durant ses matchs dans le but de lui donner envie de continuer, de le fidéliser mais surtout de le faire progresser.

Stages de début de saison le 15 septembre à Pithiviers

- Effectif arbitres
- Effectif Encadrement
- Rappels à effectuer
- Test physique (Encadrement)
- Convier les référents arbitres et Parents des arbitres

Réunions de secteurs

- Test théorique + Ateliers
- Dates et lieux à définir

Stage de rattrapage

Le dimanche 30 septembre au matin sur le site de SARAN

- Piste d'athlétisme
- Salle du LAC
- Les arbitres ne seront pas, dans la mesure du possible désignés, l'après-midi. (tour de coupe)

Section FUTSAL

Gestionnaires : Alban CHARPENTIER et Sébastien ANCELIN

Sensibiliser les arbitres lors des réunions de début de saison pour les amener à devenir arbitre futsal.

Formation FUTSAL dispensée par la ligue comme la FI

Une réunion sera prévue le samedi 22 septembre à la ligue du centre (à confirmer)



FORMATION JAL

Responsable : Amine Bahi accompagné d'Anthony Junges

Effectif :

- BOUE Nathan
- BOUE Thibault
- BOURSAUT Loïs
- CHEVALLIER Luka
- FEYFANT Enzo
- FRANCCART Kellian
- ROCHER Nicolas

FORMATION Candidats R3 et AR2

Responsable: Rémi Jeanneau

Candidatures à ce jour

- Aurélien CHEVY R3
- Mathieu PERDEREAU R3 (A désigner en D1) exclusivement jusqu'à la date de l'examen)
- Sylvain MENEAU R3 (En attente de changement de département rapprochement de conjoint)
- Hasan TUNCER AR2

FORMATION SENIORS

Responsable : Sébastien VERYEPE

Rédaction du test théorique SENIORS



- Questions de théorie
- Vidéos (genre FI)
- Rédaction d'un rapport avec vidéo de fin de match

Séance de Formation District un mois avant le test afin d'apprendre aux arbitres la manière de répondre aux questionnaires

Mise en place de questionnaires durant la saison pour la formation continue

Demande de salle au District

Envoyer au District, la demande de salle au moins 15 jours avant la date de la réunion/formation via l'adresse de la CDA uniquement.

Etre capable de savoir en permanence qui assure l'ouverture pour éviter que les situations précédentes ne se reproduisent.

Formation Auxiliaire

Le samedi 13 Octobre la journée de 8h30 à 17h30, pour les personnes majeures sur le complexe sportif de CHECY. Les jeunes pourront participer, en tant qu'auditeur.

Dispensée par Jacques Levefaudes, Bruno Malbranche et Peter Lemaitre.

ABSENCES, DISCIPLINE

Gestionnaire : Peter Lemaitre

Afficher une fermeté vis-à-vis des arbitres qui ne respecteront pas les consignes de la CDA relatives aux :

- Absences sur les rencontres désignées *
- Absences de réponses aux convocations,
- Rapports non envoyés ou envoyés hors délai,



- Aux comportements inappropriés sur ou dehors des terrains, lors des réunions, sur les sites de réseaux sociaux,

* Sauf justifications véritables (accident, panne, maladie... Accompagné d'un justificatif)

Cas des certificats médicaux pour justifier une absence :

- Envoyé par mail le SCAN du certificat à la CDA avant d'envoyer l'original au secrétariat du district. Le secrétaire de la CDA enverra un accusé de réception avec copie au club, dans le cadre du statut de l'arbitrage.
- Rappel effectué lors de la réunion de début de saison

Au sujet des sanctions administratives prises par la CDA à l'encontre d'arbitres de district :
texte à soumettre au vote

« Pour toute décision administrative de la CDA pénalisant un arbitre, l'amende sera infligée au club bénéficiaire au vu du statut de l'arbitrage, de la présence de cet arbitre. S'il est différent, ce n'est pas le club ayant contracté une licence pour ce même arbitre qui sera pénalisé.

En conclusion, la pénalité s'applique au club auquel est rattaché l'arbitre au vu du statut de l'arbitrage. »

Additif à l'article 13 du RI (vote au comité directeur)

NOTA : Tout arbitre se déclarant « indisponible » sur une ou plusieurs dates, ne pourra aucunement officier en qualité d'arbitre bénévole, une rencontre à laquelle participe une équipe de son club d'appartenance.

Un arbitre disponible « non désigné », devra interroger son gestionnaire. Si ce dernier ne peut le positionner sur une rencontre, il ne sera pas soumis aux dispositions précédentes.

Toutefois, s'il désire arbitrer bénévolement une équipe de son club, il devra respecter les dispositions prévues par l'article 35 des Règlements Généraux de la Ligue et de ses districts (tirage au sort...)

Point de Contact le dimanche à partir de 10H

Jacques LEVEFAUDES, vice-président de la CDA sera le correspondant le dimanche à partir de 10H en cas de souci pour tous les arbitres qui officieront les dimanches et surtout en cas d'incident rencontré durant leur rencontre !



Divers

Mise en place d'une journée cohésion des arbitres un dimanche après la fin de la saison avec Match amical, barbecue

Tour de table

- Mme Dominique BOUSSARD (CDPA) demande l'effectif des féminines, avec un objectif d'avoir 7 arbitres féminines
- M. Gilbert BECU (CDPA) évoque le sujet du budget des conseillers en arbitrage
- M. Denis BRINON représentant des éducateurs content de sa présence, demande de remonter les problèmes rencontrés avec les éducateurs
- M. Philippe LAVEAU membre non issu de l'arbitrage, conscient du travail effectué et de ce qui reste à faire, notamment sur la communication avec les clubs
- M. Jean-Paul MARCHAL représentant du comité directeur, remercie de l'invitation, voit de nouveaux arrivants dans cette commission
- M. Daniel GIRAUD représentant des arbitres au comité directeur
- Alexis Debru : Beaucoup de match Jeune U18 à couvrir par des séniors
- Peter Lemaitre : Où en est la commande des livres des lois du jeu
Revient sur la dotation des maillots lors des finales, et l'accès au stade pour les officiels (arbitres)
- Christophe SZCZESZEK annonce sa dernière année d'arbitrage
Demande pour avoir la liste des arbitres disponibles le samedi ou le dimanche
Match en lever de rideau : arbitre central et assistant sur le match suivant
Match séniors le samedi soir

Prochaine réunion : à définir

Fin de réunion à 21 h 10